

coltes pour la stabulation permanente, de fortes récoltes, de grains, de racines, de foin, etc., pourvu qu'on ne cherche pas à cultiver trop grand de terre et qu'on ne ménage pas trop le fumier sur la partie de la ferme qu'on consacre à cette culture.

Les cultivateurs vont me demander où l'on prend tout le fumier que nous venons de mentionner. La réponse est facile ! vos vaches le fourniront, pourvu que toutes les déjections, solides et liquides soient recueillies et bien utilisées.

ED. A. BARNARD.

Directeur du *Journal d'agriculture illustré*.

(Traduit de l'anglais, J. C. C.)

A PROPOS D'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Nous publions les quelques notes qui suivent, sur l'industrie laitière, que nous avons prises dans *Le Prix Courant* afin de communiquer à nos lecteurs certaines réflexions qu'elles nous ont suggérées :

“ Nous constatons avec regret que, malgré les efforts de la Société d'industrie laitière, la fabrication du beurre et du fromage dans la province de Québec diminue, tandis qu'elle augmente dans Ontario. Pourtant il n'y a pas de contrée mieux adaptée que notre province à l'exploitation de cette industrie. Les récoltes de grains et de racines peuvent manquer ; il arrive que les grains gèlent, que les patates pourrissent ; mais les pâturages donnent toujours un bon rendement. Se contenter de récolter du foin pour le vendre, c'est appauvrir constamment sa terre ; faire consommer l'herbe des pâturages sur place, c'est au contraire l'entretenir en bon état. Aucune culture ne donne un rendement plus assuré et coûtant moins de travail que l'industrie laitière ; la seule chose absolument nécessaire et que nos cultivateurs négligent trop, c'est de nourrir convenablement les vaches pendant l'hivernement. Une vache bien entretenue pendant l'hiver donne, en lait, un rendement considérable ; une vache que l'on laisse dépérir six mois sur douze, paie à peine sa nourriture.”

“ Un mot en passant, de la fabrication du fromage. Nous avons constaté que plusieurs de nos fromageries ont obtenu, cette année, des prix égaux à ceux des meilleures fromageries d'Ontario. La région de Saint-Hyacinthe entr'autres, prend à la tête de la province de Québec la même position que la région d'Ingersoll à la tête de la province d'Ontario. La qualité de notre fromage dépend donc des fabricants et nous ne saurions trop insister auprès des directeurs et des patrons pour qu'ils s'assurent les services de fromagers compétents. Quand on devrait envoyer les nôtres pour quelque temps dans la province d'Ontario ou bien faire venir ici quelques fromagers d'Ontario, ce ne serait pas peine perdue.”

“ Que les fromagers, directeurs et patrons n'oublient pas surtout d'assister aux conférences et aux leçons pratiques données sous les auspices de l'association de l'industrie laitière ; et que pas un ne manque d'assister à la prochaine assemblée annuelle de l'Association, qui aura lieu les 11 et 12 décembre prochain, au village d'Arthabaskaville, et où nous donnons rendez-vous à nos lecteurs.”

Nous remercions la constatation faite par notre confrère que la fabrication du beurre et du fromage diminue dans notre province.

Nous endossons aussi tout ce qu'il dit au sujet des ressources qu'offre notre province au développement de l'industrie laitière, du soin à donner aux vaches en hiver, soin toujours amplement payé par le rendement en lait qu'il assure.

Avec plaisir également nous constatons que, si la quantité de notre fromage ne s'augmente pas, sa qualité s'améliore.

Enfin, lorsque nos lecteurs verront ces lignes, la convention de la société d'industrie laitière, à Arthabaska, à laquelle *Le*

Prix Courant invite tous ceux qui ont des intérêts dans l'industrie laitière, aura eu lieu, et nous espérons, que l'invitation de notre confrère aura trouvé un grand nombre d'adhérents.

Ceci dit, nous voulons étudier un peu les moyens qu'il faut prendre pour assurer un développement régulier, normal et rationnel de l'industrie laitière non seulement dans notre province mais dans toutes les provinces de la Puissance. Cette étude a été faite par d'autres, avant nous, et ceux-là ont pensé, avec raison, d'après notre opinion, que la création d'une association fédérale des sociétés d'industrie laitière de toute la Puissance, serait un des plus puissants moyens d'aider au développement de l'industrie laitière.

Cette idée a germé dans l'esprit de M. W. H. Lynch, de Danville, un de nos concitoyens qui a le plus fait pour l'avancement de l'agriculture dans ses rapports avec la fabrication du beurre et du fromage. Il a tout fait pour donner un corps à cette idée et il est parvenu à réunir à Ottawa, en avril dernier, des délégués de grand nombre de sociétés, qui ont alors et là jeté les bases d'une société fédérale d'industrie laitière.

La nouvelle société s'est mise à l'œuvre tout de suite. Elle a eu des entrevues avec le comité d'agriculture de la chambre des Communes, puis avec l'hon. premier-ministre et ses collègues du cabinet fédéral, et elle leur a fait admettre le principe que pour promouvoir efficacement le progrès de l'industrie laitière dans la Puissance du Canada, il importe de nommer un commissaire de laiterie, chargé de voir tout spécialement aux besoins de cette industrie. Bien plus, à la demande de la nouvelle société, un octroi de \$3,000 a été voté pour l'industrie laitière.

C'était, certes, un beau point de départ. Malheureusement le principe accepté, le vote fait, tout est resté là. En effet, une entrevue du comité d'organisation de la société avec les autorités fédérales n'a abouti à rien et l'on semble ne pas savoir par où commencer le travail pour l'exécution duquel la nouvelle association a été créée et a demandé la nomination d'un commissaire de laiterie.

Voici l'époque à laquelle nos sociétés locales d'industrie laitière, vont avoir leurs conventions annuelles. Elles ont, l'année dernière, accepté l'idée de M. Lynch ; elles ont, à sa demande, envoyé à Ottawa leurs délégués. Eh bien ! qu'elles continuent l'œuvre commencée. La nouvelle société doit avoir sa convention le second mardi après l'ouverture de la prochaine session fédérale. (1) Qu'on y envoie encore des délégués chargés de s'entendre sur la nomination d'un commissaire de laiterie dont l'existence a été reconnue nécessaire, et sur l'emploi qu'on doit recommander au gouvernement de faire de l'octroi de \$3,000 voté pour l'industrie laitière.

Qu'on nous permette de suggérer certaines considérations au sujet de la nomination du commissaire de laiterie et de l'emploi de l'octroi voté.

Et d'abord, le premier point à établir au sujet du commissaire, c'est qu'il possède à fonds la connaissance de l'anglais et du français. Il ne faut pas oublier que ce haut fonctionnaire aura à discuter des intérêts majeurs avec non seulement la population anglaise de toute la Puissance mais encore avec toute la population française de la province de Québec, avec les groupes importants de Canadiens-français du Manitoba, d'Ontario, et avec la population acadienne-française du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard. La proportion de population de langue française qui s'occupe d'industrie laitière, est donc assez grande, surtout si l'on considère que la province de Québec est après Ontario, celle qui a le plus d'intérêts dans cette industrie, pour que l'on ne paraisse pas trop exigeant en demandant que le commissaire de laiterie possède parfaitement les deux langues.

En second lieu, si réellement l'on hésite par où commencer le travail d'amélioration et d'avancement dans la voie de l'in-

(1) La date est changée et sera annoncée en janvier.